

Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 32 Absent(s) : 11
--	---	---

Date de convocation : 20 juin 2017

Vote(s) pour : 85  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du Lundi 26 juin 2017,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-06-26-CC-1 :

**Installation d'un nouveau Conseiller communautaire titulaire et d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Amanvillers.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
CONSIDERANT la tenue d'élections municipales partielles intégrales dans la Commune d'Amanvillers le 2 avril 2017,  
CONSIDERANT que dans les Communes de 1 000 habitants et plus, il est procédé à l'élection des Conseillers communautaires via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales,

DECLARE Madame Frédérique LOGIN installée dans ses fonctions de Conseiller communautaire titulaire de la Commune d'Amanvillers,

DECLARE Monsieur David BELLI installé dans ses fonctions de Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Amanvillers.

Pour extrait conforme  
Metz, le 27 juin 2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

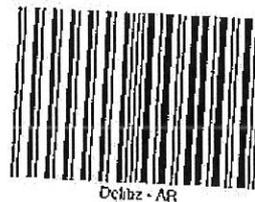


**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 26 juin 2017.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 1</b> – Installation d'un nouveau Conseiller communautaire titulaire et d'un nouveau Conseiller communautaire suppléant de la Commune d'Amanvillers. ✕	1	
<b>Point 2</b> – Election d'un membre du Bureau. ✕ <i>Annexe : Liste signatures vote.</i>	1	
<b>Point 3.1</b> – Désignation dans diverses Commissions d'étude thématiques. ✕	1	
<b>Point 3.2</b> – Désignation d'un représentant de MM à l'Assemblée Générale de l'AGURAM. ✕	1	
<b>Point 3.3</b> – Désignation d'un représentant de MM à l'Assemblée Générale de l'Association Metz Congrès. ✕	1	
<b>Point 3.4</b> – Désignation d'un représentant de MM au Conseil d'Administration de la régie HAGANIS. ✕	1	
<b>Point 3.5</b> – Désignation d'un représentant de MM au Conseil d'Administration de la SAEML Mirabelle TV. ✕	1	
<b>Point 3.6</b> – Désignation de représentants de MM au Conseil d'Administration de la nouvelle agence unifiée Inspire Metz. ✕	1	
<b>Point 4</b> – Extension des délégations du Conseil au Président. ✕	1	
<b>Point 5</b> – Modification du règlement intérieur de Metz Métropole. ✕ <i>Annexe : Règlement intérieur.</i>	1	
<b>Point 6</b> – Rapport d'activité de la Commission consultative des services publics locaux pour l'année 2016. ✕ <i>Annexe : Rapport d'activité. Annexe : Procès-verbal de la Commission.</i>	1	
<b>Point 7</b> – Prise de la délégation des aides à la pierre. ✕	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 12 délibérations dont 3 accompagnées d'annexes.		



PRÉFECTURE DE LA MOSELLE  
D.C.L.  
29 JUIN 2017  
ARRIVÉE  
CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Fait à Metz, le 27 juin 2017  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

